

**GR. Toepassing van het artikel 51bis van het reglement van inwendige orde.  
Mondelinge vraag van F. RYGAERT, gemeenteraadslid, omtrent de plaatsen van de elektrische herladingspalen voor wagens.**

*F. RYGAERT donne lecture du texte suivant:  
F. RYGAERT geeft lezing van de volgende tekst:  
Monsieur le Président,*

*En sa séance du 3/10 dernier, le Collège a approuvé un projet de délibération relatif au «choix stratégique d'emplacements pour bornes de rechargement électriques sur la voie publique».*

*- le Collège peut-il nous informer du contenu de la délibération ?*

*- le Collège peut-il nous décrire l'objectif et la stratégie poursuivie en ce domaine ?*

*Je remercie le Collège pour ses réponses.*

*Madame l'Échevine CARLIER donne lecture du texte suivant:  
Mevrouw de schepen CARLIER geeft lezing van de volgende tekst:  
Monsieur le Conseiller,*

*Le Collège a effectivement approuvé le principe de l'implantation future de bornes de recharge aux endroits suivants :*

- 2 bornes : avenue Dr Zamenhof*
- 1 borne : place du Conseil, Avenue Paul Janson, à proximité de l'hôpital Erasme, aux environs de petite Île/Industriel, au boulevard Maurice Herbette, à proximité des Abattoirs, rue Ropsy Chaudron.*

*Cette décision s'inscrit dans une démarche globale soutenue par la région qui vise à homogénéiser l'offre des bornes de rechargement pour voitures électriques dans l'espace public et de former une sorte de couverture la plus globale possible de tout le territoire bruxellois.*

*Le choix spécifique des implantations anderlechtoises s'est fondé sur des lieux très urbanisés où résident et/ou qui sont fréquentés par beaucoup d'utilisateurs potentiels de ces bornes.*

*Sachez enfin que le Collège s'est accordé aussi sur le principe d'autoriser la Région à lancer un marché de concession au sujet de ces bornes sur le territoire régional.*

*F. RYGAERT demande si le financement de l'installation se ferait dans le cadre de ce marché.*

*Madame l'Échevine CARLIER confirme bien que la Commune choisit l'endroit et que la Région s'occupe du reste.*